

<b>Numéro de dossier : 1110148001</b>	
<b>Unité administrative responsable</b>	Direction générale , Direction des affaires institutionnelles , -
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal
<b>Sommet</b>	Chantier 4.1.1 (4.2 & 4.4) - Démocratie - Charte des droits et responsabilités des citoyens
<b>Projet</b>	-
<b>Objet</b>	Adopter le règlement intitulé «Règlement modifiant le Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)»

Il est recommandé

au comité exécutif :

de mandater la Direction des affaires institutionnelles et le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec pour l'enchâssement de la fonction d'ombudsman de Montréal dans la Charte de la Ville de Montréal;

au conseil de la ville :

d'adopter le règlement intitulé «Règlement modifiant le Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)».

-- Signé par Normand LAPOINTE/MONTREAL le 2011-10-05 17:25:21, en fonction de /MONTREAL.

**Signataire:**

Normand LAPOINTE

\_\_\_\_\_  
Directeur par intérim  
Direction générale , Direction des affaires institutionnelles

**Numéro de dossier : 1110148001**